- Prêt salle des fêtes à la commune de Saint Priest la Feuille
  - Mme le Maire de Saint Priest la Feuille a fait une demande pour l'utilisation de la salle des fêtes de Lizières pour une association sportive. En effet leur salle des fêtes est indisponible pour des problèmes de fuite d'eau et les travaux de réparation sont en cours.

    Mme JOFFRE a donné un accord de principe mais sollicite l'avis du conseil pour déterminer si ce prêt sera gratuit ou si la commune demande de régler des frais de chauffage. Il est décidé à l'unanimité de demander une somme de 5 € par séance lorsqu'il y aura du chauffage.

- Dispositif de signalement
  - Mme le Maire rappelle que la commune avait adhéré à ce dispositif lors du précédent mandat.

    Elle demande au conseil s'il l'autorise à signer la convention avec le CDG23 pour la poursuite de ce dispositif.

    Il faut également nommer deux référents interne. Ce sera donc les deux salariés présents dans la collectivité.

- Devis AIM
  - Le contrat avec la société AIM arrive à son terme. Il consiste en la maintenance d'un antivirus « Panda ». Le devis est validé à l'unanimité.

- Devis scie circulaire
  - Mme le Maire explique qu'Aurélien est en train de confectionner des décorations de Noël et que pour cela il a besoin d'outil. M. Philippe Jaubois a prêté une scie circulaire. Toutefois, Aurélien demande si la commune ne pourrait pas acquérir une scie radiale qui lui permettrait plus de possibilité. M. Emmanuel PION annonce un montant d'environ 300 €.

    Le conseil valide à l'unanimité.

- Devis PROZON
  - Le cendrier devant l'entrée de la salle des fêtes s'est cassé. En refaire un avec des buses s'avère coûteux. La société PROZON en propose 2 pour un prix de 41.49 € HT l'unité. Le conseil valide à l'unanimité le devis reçu.

- Questions diverses
  - La commune a été désignée comme « fragile » financièrement par la préfecture. Un courrier a proposé de demander une subvention exceptionnelle. Avec l'aide de Mme LOISEAU-ROBY, conseillère aux décideurs locaux, Mme JOFFRE a rédigé un courrier, retraçant les différentes problématiques (travaux églises, achat tracteur, remplacement d'agents …) appuyé par des documents comptables pour solliciter une aide de 100 000 €.

Mise en ligne le : 26/10/2026 14:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Lizières
https://www.intramuros.org/lizieres/documents_administratifs/84288

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 septembre 2026 à 18h30

PRÉSENTS : MM. CHARTRAIN Delphine COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie, TIXIER Yves

Excusée : Mme Céline LONDEIX

Secrétaire de séance : M. JAUBOIS Philippe

La séance est ouverte à 18h45

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la séance du 7.07.2026
  - Le compte rendu est validé à l'unanimité.

- Devis
  - Comme convenu lors du précédent conseil, M. BOTTAMEDI a été recontacté pour ajuster son devis aux mêmes éléments des autres entreprises. Il est le mieux disant : la commune valide sa proposition.
  -

- CFU lotissement
  - Lors du vote des budgets en avril dernier, il a été oublié le vote du CFU concernant le lotissement. M. PION présente donc ce document qui est adopté à l'unanimité.

- Bibliothèque
  - La bibliothèque a l'obligation de s'informatiser. Pour ce faire, elle doit installer le logiciel WATEBEAR sur son poste informatique. Ce logiciel est gratuit. La question du changement des appareils informatique s'est donc posée. M. HASBROUCQ nous indique que le matériel informatique est suffisant. Mme le maire précise que le matériel de scan des codes-barres s'élève à environ 16.00 €. Elle explique aux élus que la commune a versé l'an passé une subvention de 3000 € à l'association Lire à Lizières de l'Art pour compenser les frais pour la salariée qui est partie à la retraite en juin 2025. Par conséquent, il doit rester un reliquat de cette subvention et l'association doit donc pouvoir prendre en charge ces frais de matériel.

Mise en ligne le : 26/10/2026 14:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Lizières
https://www.intramuros.org/lizieres/documents_administratifs/84288

- La famille CHARTRAIN a fait un don à la commune. Mme le Maire évoque que lors des travaux de l'église, M. Rémy CHARTRAIN avait donné des pierres pour sa restauration. Elle propose de poser une plaque dans l'église en remerciement de la commune. Le conseil approuve à l'unanimité.

- Le conseil municipal s'est questionné sur l'éventuelle acquisition des biens immobiliers de Mr PENIGOT, afin de protéger les sites à proximité : l'étang et le lotissement.

- M. BOTTAMEDI est venu voir le logement de Jeannine pour évaluer les travaux en électricité. Il a fait 2 propositions :

  1) Déplacer les fusibles qui se situent dans le secrétariat de la mairie
  2) Refaire l'électricité sous moulure. Il estime ces travaux à environ 12000 €

  En effet, dans le cas où la commune souhaiterait modifier ce logement en 2 logements, l'électricité serait à revoir entièrement.
  Un diagnostic est de toute façon à prévoir.

- La commune a reçu une charte de la part de Sensibilies'haies. Avant de la signer la question de l'emplacement de cette haie se pose. Plusieurs endroits sont proposés : au lotissement, le long de la route… Mme JOFFRE va demander à ce qu'une personne vienne voir et donner son avis.

- Le conseil se positionne ensuite sur le menu du repas des ainés qui sera cette année le samedi 5 décembre. Mme FLEUROT a reçu 3 devis qu'elle énonce. Le choix se porte sur celui de l'Antre-pot car son menu est complet (de l'apéritif au dessert, vin et service compris). Mme FLEUROT le contactera pour savoir s'il est toujours disponible. Dans l'affirmatif elle acceptera le devis.

  Concernant la fête des voisins qui avait du être annulée du fait de la canicule, elle n'aura pas lieu cette année et la date du 28 mai 2027 est retenue.

  De même le feu d'artifice ne peut être tiré cette année.

➢ Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la prochaine séance est fixée au 20 octobre 2026 à 19h00.

La séance est levée à 21h00

Fait à Lizières le 09.09.2026
Le Maire
Maëva JOFFRE

MAIRIE DE LIZIÈRES 23240

Le secrétaire de Séance
Philippe JAUBOIS

Mise en ligne le : 26/10/2026 14:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Lizières
https://www.intramuros.org/lizieres/documents_administratifs/84288



Mise en ligne le : 26/10/2026 14:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Lizières
https://www.intramuros.org/lizieres/documents_administratifs/84288